



24 HEURES de l'Enclos

Dossier Course – 24h de l'Enclos

13 et 14 juillet 2019

***Introduction**

Le circuit de l'Enclos organise une course de karting dénommée

« Les 24h de l'Enclos »

Suite au vif succès des épreuves de 3h, 6h et 12h de 2018, nous lançons la toute première endurance de 24h.

Cette endurance est ouverte à tous : amateurs, professionnels, entreprises, particuliers...



Cette course se déroulera les 13 et 14 juillet 2019 sur la piste Compétition de 1200 mètres.

***Course SWS**

Cette endurance de 24h est inscrite au Championnat SWS. Celui-ci est gratuit et accessible à tous. Il vous suffit de vous enregistrer au préalable sur le site www.sodiseries.com dans la catégorie souhaitée. Il est impératif d'avoir un compte SWS pour participer aux courses du Circuit de l'Enclos. Chaque pilote doit créer un compte et vous devez ensuite créer votre équipe ou rejoindre une équipe déjà existante, le minimum de pilote dans l'équipe est de deux.

En cas de problème pour l'inscription, contactez : Audrey au +33 (0)3 81 49 55 44 ou circuit@circuitdelenclos.com

*Présentation du Circuit

Situé dans un écrin de verdure, sur un terrain de 10 hectares, le Circuit de l'Enclos saura vous séduire grâce à sa situation exceptionnelle, au centre d'espaces verts et arborés.

Ce circuit est autant réputé pour son service Loisirs et entraînements que pour son service Compétition (de nombreuses compétitions nationales et internationales s'y déroulent chaque année). Un magasin de matériel neuf et occasion, un atelier réparation, un paintball ainsi qu'un Restaurant viennent agrémenter le site. Tout est réuni, pour passer un agréable moment que vous soyez amateurs ou professionnels.



Le circuit de l'Enclos se compose de deux pistes homologuées FFSA :

Une de 600 mètres pour la location et une de 1200 mètres pour l'entraînement et la compétition.

***Organisation**

La compétition se déroule le samedi 13 et dimanche 14 juillet 2019.

Une possibilité de roulage préparatoire est prévue le vendredi 12 juillet avec un tarif préférentiel de 12 € les 10 minutes pour toute personne inscrite à l'endurance.

Ces roulages s'effectueront uniquement sur les Kartings Sodikart G74 - 270 cm3.

Les Kartings SRS étant tous prêts pour l'endurance de 24h, ils seront donc tous indisponibles.

L'inscription des équipes devra être impérativement communiquée par mail circuit@circuitdelenclos.com avant le 1^{er} juillet 2019.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans un acompte de 50 % du prix total et la fiche d'inscription dûment complétée.

Un tarif préférentiel sera appliqué pour les équipes inscrites avant le 1^{er} mai 2019.



***Programme**

Vendredi 12 juillet :

13h30 à 18h00

Essais libres : Tarif préférentiel pour les pilotes engagés sur l'endurance de 24h. (12 € les 10 minutes)

Samedi 13 juillet :

8h00 à 9h45 :

Récupération des dossiers équipes, bracelets pilotes, équipements, règlement course, sacs poubelles...

PRÉSENCE DE TOUS LES PILOTES OBLIGATOIRE A PARTIR DE 10H00 !

- Sauf dérogation spéciale -

10h00 :

Briefing, tirage au sort des kartings et installation du premier pilote dans le kart.

10h30 – 11h30 :

Essais chronos – Durée 60 minutes
(sans changement de karting)

11h45 à 12h15 :

Séance Photo d'équipe

12h15 – 12h45 : Mise en grille des kartings

13h00 :

Départ de l'Endurance - 24 heures de l'Enclos

13h30 – 15h30 : Buffet Barbecue pilotes

20h00 – 22h30 : Buffet diner pilotes

23h00 :

Feux d'artifice

Dimanche 14 juillet :

7h30 – 9h30 : Buffet Petit déjeuner pilotes

13h00 : Fin de la course

13h30 : Remise des prix et pot de l'amitié.

Il est impératif de respecter ces horaires pour le bon déroulement de la course. Sauf en cas de force majeure, ces horaires ne subiront aucune modification. Le circuit de l'Enclos se réserve le droit d'interrompre la course momentanément en cas de phénomènes météos dangereux pouvant altérer la sécurité de la manifestation. Plusieurs ateliers de dégustations seront mis en place durant le week end.

*Inscription

Le tarif de la course est de **2600 €** avant le 1^{er} mai et de **2900 €** passé ce délai. Un acompte de 50 % vous sera demandé afin de valider votre inscription et le règlement du solde réglé au plus tard 30 jours avant la manifestation (soit le 15 juin 2019).

En contrepartie de votre engagement, le Circuit de l'Enclos s'engage à fournir :

- La mise à disposition du circuit et ses infrastructures ;
- L'assistance technique et sportive ;
- La mise à disposition d'un kart 4 temps – SR5 – 270 cm³ et du carburant nécessaire ;
- La mise à disposition d'une salle avec emplacement équipe ;
- L'équipement comprenant 2 casques et 2 combinaisons en tissu ;
- Un bracelet pour chaque pilote (accès paddock et Restauration) ;
- Les buffets déjeuner et petit déjeuner ainsi que le cocktail lors de la remise des prix.
- Un lieu de repos ;
- Un coin Spa (piscine et massages...)
- Un feu d'artifice ;
- L'assurance des pilotes.



Le présent règlement a pour objectif de garantir le bon déroulement et la convivialité recherchée durant toute la durée de l'épreuve.

La lecture du présent règlement est donc obligatoire et impérative pour tous les pilotes.

Le circuit de l'Enclos se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement. Dans ce cas, les modifications seront portées à connaissance des pilotes dès que possible et ne pourront en aucun cas être contestées.

***Les kartings**

Les karts utilisés pour les 24h de l'Enclos seront les kartings Sodikart SR5 - 270 cm3.

Le circuit de l'Enclos mettra tout en œuvre pour assurer un parc homogène et la plus grande équité entre les équipes.

Les karts seront révisés et équipés de pneus neufs pour l'événement. Les karts seront étalonnés par un pilote compétition avant la course. Les karts seront tirés au sort au moment du briefing.

Un changement de kart sera opéré en cas de défaillance mécanique indépendante de fait de course tel que : casse moteur, bris de chaîne ou incidents mécaniques majeurs ; en revanche, en cas de problème dus à un fait de course tel que : accrochage, sortie de piste, panne essence... l'équipe sera immobilisée le temps de la réparation.

L'équipe des commissaires du circuit est seule habilitée à intervenir en piste en cas d'immobilisation d'un kart. Les mécaniciens du circuit seront les seuls habilités à intervenir sur les karts pour les réparations.

Aucune intervention mécanique sur les karts n'est autorisée (moteur, essence, pression des pneumatiques...).

*Les équipes

Elles sont composées de 2 à 12 pilotes.

Age minimum pilote : 13 ans

Chaque équipe doit désigner un Team manager, seul interlocuteur auprès de l'organisation du Circuit de l'Enclos et de la Direction de Course.

*L'équipement

Tous les pilotes doivent porter un casque intégral avec visière (casque type motocross avec lunettes interdit), une combinaison, une paire de gants et des chaussures fermées type basket (chaussures ouvertes interdites). Il est recommandé aux pilotes de se munir de vêtements chauds pour la nuit du samedi au dimanche.

Il est autorisé d'utiliser son propre équipement. L'équipement mis à disposition par le Circuit de l'Enclos doit être restitué en fin de course.

Les systèmes de communication stand/pilote sont autorisés : téléphones/talkies. Ils ne devront en aucun cas perturber le système de liaison de la direction de course.

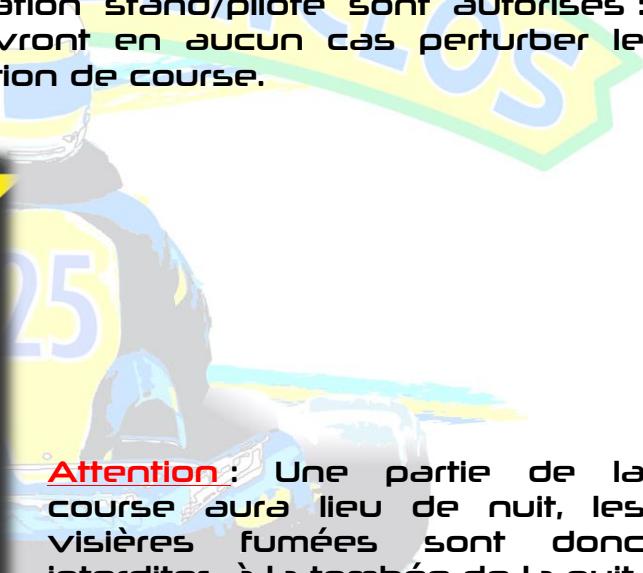
SECURITÉ



ATTACHEZ VOS
CHEVEUX



NE PORTEZ
ni ECHARPE, ni
VETEMENTS FLOTTANTS



Attention : Une partie de la course aura lieu de nuit, les visières fumées sont donc interdites à la tombée de la nuit.

Caméras embarquées interdites.

***Les essais**

Les essais se dérouleront de la manière suivante :

- Installation du premier pilote dans le Karting ;
- Pesage ;
- Mise en place dans la voie des stands ;
- Début de la séance d'essais au drapeau français agité par le Directeur de Course ;
- Durée : 60 minutes ;
- Gestion libre du nombre de pilotes roulant durant la période des essais.

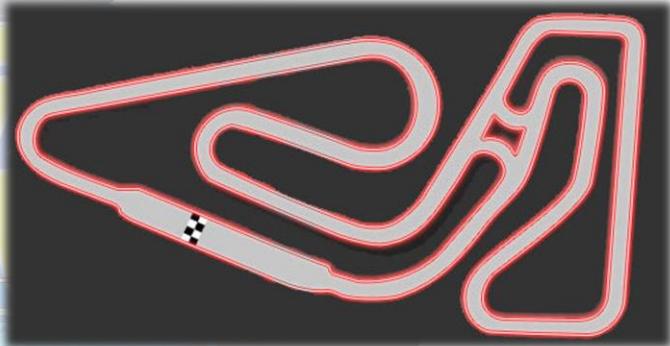
LE KART TIRE AU SORT DURANT LE BRIEFING RESTE LE MEME POUR TOUTE LA DUREE DES ESSAIS.

***Le départ**

La grille de départ est établie selon les résultats des essais. Le départ se fera en départ lancé au deuxième passage sur la ligne de départ.

***Le classement**

L'épreuve dure 24 heures. En cas d'arrêt de la course, l'épreuve sera clôturée 24 heures après le départ. L'équipage vainqueur est celui qui a accompli le plus grand nombre de tour pendant les 24 heures et franchi la ligne d'arrivée.



*Les relais

Chaque équipe doit effectuer un minimum de 20 relais soit 19 arrêts au stand obligatoires.

A chaque relai le changement de pilote est obligatoire. Entre chaque relai d'un même pilote, une pause de 1 heure est à respecter. En cas de non-respect, l'équipe sera pénalisée par 1 tour de pénalité.

Passage au stand :

Dans le but d'avoir une meilleure équité entre les équipes, le Quick change sera mis en place. Il s'agit d'un changement de kart à chaque changement relais. Il est donc impératif lors de chaque relais de passer par la zone de ravitaillement essence à chaque entrée au stand. A l'arrêt du kart, la plaque transpondeur sera récupérée par l'agent de piste et positionnée sur le premier kart de la ligne d'attente. Lors de chaque relais le pilote devra passer sur la balance à la sortie.

Tous les passages au stand doivent être effectués avant les 10 dernières minutes de course. Passé ce délai, l'accès à l'espace mécanique ainsi qu'au stand sera fermé.

ATTENTION : Le temps minimum entre l'entrée dans les stands et sa sortie est de 3 minutes. Une cellule de chronométrage à l'entrée ainsi qu'à la sortie sera installée.

Pénalités infligées pour non-respect du temps d'arrêt au stand.

Passage compris entre 2.45.00 et 3.00.00	3 tours de pénalités
Passage compris entre 2.15.00 et 2.45.00	4 tours de pénalités
Passage en dessous de 2 minutes 15	5 tours de pénalités

Ce temps permet l'arrêt ravitaillement carburant, l'entretien mécanique, l'ajout des poids, le changement pilote.

Les pénalités sont générées automatiquement par le logiciel de chronométrage et ne pourront en aucun cas être contestées.

*Les bracelets

Chaque pilote inscrit se verra remettre un bracelet.

Aucun pilote n'aura accès à l'espace pilote, stand et piste sans le bracelet. Celui-ci vous donnera également l'accès aux buffets servis au restaurant de l'Enclos durant la manifestation.

Les personnes extérieures pourront également prendre les repas au tarif de 16 € par repas, par personne.

*Le panneauautage

Chaque équipe se verra remettre un panneau avec son numéro de kart (il est possible d'utiliser tout autre panneau d'information)



Liaison pilote / stand autorisée.

*Pesage et lestage

Afin d'obtenir le plus d'équité sur la course, le poids karting et pilote sera de 247 KG. (Kart 167 kg + Pilote 80 kg)

Lors de chaque relai, le pilote devra passer sur la balance à la sortie. Le poids sera contrôlé et ajusté par le responsable de pesée. Le pilote sera pointé à l'aide bracelet.

*Chronométrage

Les chronos et positions de course seront annoncés sur plusieurs emplacements du site (Ecran géant sur le circuit et en salle briefing, téléviseur vestiaire et terrasse, restaurant...).

Ils seront également disponibles sur vos smartphones en direct via notre site internet : circuitdelenclos.com - Picto LIVE en haut de la page.



***Assistance mécanique et réparation**

En cas de panne d'un kart sur le Circuit, l'équipe de l'Enclos se charge de le rapatrier vers l'espace mécanique afin de procéder aux réparations.

Toute intervention de la part de l'équipage du kart est strictement interdite. Seuls les mécaniciens de l'organisation sont habilités pour effectuer les réparations et réglages sur les châssis et moteurs.

***Pneumatiques**

Tous les karts seront équipés dès les essais avec un train de pneus slicks neuf. Les changements de pneus en cas d'usure sont à l'appréciation du staff technique et aucunement de l'équipage. Les pneus seront changés à la mi-course environ à l'appréciation du staff technique.

***Ravitaillement**

L'autonomie des karts est d'environ 2h20. Les ravitaillements sont assurés exclusivement par l'organisation à l'entrée des stands. Aucun changement de pilote ne peut s'effectuer dans la zone de ravitaillement.

***Sécurité**

Le Karting est une activité de sport mécanique, nous vous rappelons expressément qu'il est interdit de se promener sur la piste, sur la voie des stands, les barrières aux abords du circuit ne devront en aucun cas être franchies. Votre attention est de rigueur tout au long de la manifestation.

Aucun enfant ne sera accepté dans les stands durant la Compétition.

***Discipline de course**

Le Fair-play et la convivialité des pilotes doivent rester les éléments essentiels de cette manifestation.

L'esprit de compétition ne doit en aucun cas vous faire oublier ces valeurs, tant sur la piste que sur l'ensemble de l'événement.

Nous vous remercions de garder à l'esprit ces trois valeurs :

- Respect envers les autres pilotes
- Respect envers le staff
- Respect envers la mécanique

***Direction de course**

Trois Directeurs de Course et Sportif opérant sur les Courses FFSA sont nommés par le Circuit de l'Enclos. Seul le « team manager » désigné pourra porter réclamation à la direction de course.

Directeur de Course : Yves GOUJON

Directeur de Course adjoint : Guy LACOCNE

Directeur de Course adjoint et sportif : Israël FAISCA

***Les réclamations sportives**

Les éventuelles sanctions (pénalités, déclassement, exclusion...) prises à l'encontre d'une équipe par les Directeur de Course assisté de ses commissaires de piste sont appliquées sans recours possible. En cas de litige, seul les Directeurs de Course sont compétents pour en assumer l'arbitrage.

***Les pénalités**

Les coups de pare-chocs ou pontons sont interdits et seront sanctionnés.

Tout non-respect du présent règlement, des drapeaux, du comportement antisportif tant en piste que dans les stands ou sur le site, vitesse excessive dans les stands, ou tout pilotage ou actions jugés dangereux sera sanctionnés à l'appréciation du Directeur de Course.



Le kart pénalisé est averti par un drapeau noir accompagné du numéro du kart concerné. Le pilote doit alors rentrer OBLIGATOIREMENT au tour suivant et se rendre dans la zone de « stop and go » où il sera immobilisé le temps prévu. Aucun changement de pilote ne peut être effectué pendant la durée d'une pénalité.

La récidive sera considérée comme comportement antisportif dangereux et sera sanctionné dans un premier temps par l'exclusion du pilote puis de l'équipe.

Toute équipe exclue ne pourra prétendre à aucun remboursement ni compensation. Les pénalités sont attribuées à l'équipe, un pilote pouvant subir une pénalité pour une faute commise par son précédent coéquipier.

***Triche et exclusion**

Tout pilote ou toute équipe prise à tricher sera ou seront exclus sans pouvoir prétendre à quelque dédommagement.

REGLEMENT



Pénalités

Tableau récapitulatif des pénalités

Pénalités	En cas de non respect...
1 tour	Du port de la visière fumée après l'annonce du Directeur de course
2 tours	Non passage sur la ligne de chronométrage Départ/Arrivée entre 2 passages au stand
3 tours	Du temps de passage entre 2.45.00 et 3.00.00 min
4 tours	Du temps de passage entre 2.15.00 et 2.45.00 min
5 tours	Du temps de passage en-dessous de 2.15.00 min
5 tours	D'une heure de pause entre deux relais d'un même pilote
5 tours	Du temps de roulage minimum et maximums par pilote

10 tours	Modification de la performance du Kart
10 tours	Des règles du Safety Kart
10 tours	Pour chaque passage non effectué
Min. 10sec. à 10 tours	Comportement antisportif
Exclusion	Exclusion de l'équipe en cas de tricherie

Info :

Tél : 003 (0)3 81 49 55 44
Mail : circuit@circuitdelenclos.com

***Arrêt imprévu de l'épreuve**

Pour une raison ou une autre (conditions météos trop difficiles, accident grave...) et par décision du Directeur de Course, l'événement peut être neutralisé puis suspendu.

Neutralisation : Le Pace KART intervient sur le Circuit devant la tête de course et chaque pilote en piste doit alors **FIGER** sa position derrière celui-ci, le temps que la course soit relancée.

Tout dépassement durant cette période entraîne des pénalités.

Arrêt de la course : en cas de conditions météos trop difficiles, piste impraticable et/ou coupures de courant, les concurrents peuvent être arrêtés. Ce temps d'interruption fait partie intégrante de la course des 24 heures.

Dans la mesure où la Direction de Course serait dans l'impossibilité de faire continuer l'épreuve et serait contrainte de l'arrêter avant la fin de la durée initiale de 24h, notamment pour tout problème de sécurité ou cas de force majeure, les équipages ne pourront prétendre à aucun remboursement.

***Arrivée**

L'arrivée est marquée par le baissé du drapeau à damier par le Directeur de Course à l'issue de 24 heures d'endurance sur la tête de course.

Sera déclaré vainqueur l'équipage ayant accompli la plus grande distance depuis le départ jusqu'à l'abaissement du drapeau à damier (le plus grand nombre de tours) lors des 24 heures de course.



***Les lots**

- **Pour les vainqueurs de l'épreuve**

L'engagement d'une équipe aux 24h de l'Enclos 2020

- **Pour les deuxièmes de l'épreuve**

L'engagement d'une équipe pour les 6h de l'Enclos

(29 sept 2019 ou Edition 2020)

- **Pour les troisièmes de l'épreuve**

Un bon cadeau d'une valeur de 50 € par pilote

(Utilisable au circuit, magasin ou restaurant de l'Enclos)

Le présent règlement est sujet à modification jusqu'au 1^{er} juillet.

Un pack souvenir sera remis à chaque participant.

